

ANNEXE AU CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP) – LOT N°2

Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents

N°2611F012B

**Assistance à maîtrise d'ouvrage et appui technique
opérationnel pour le compte de Voies navigables de France
(VNF)**

Lot n°2 : Assistance technique opérationnelle et expertise

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

175 rue Ludovic Boutleux

CS 30820

62408 BETHUNE

Table des matières

Article 1 – Objet spécifique	3
Article 2 – Prestations attendues au titre du lot	3
Article 3 – Définition et mise en œuvre des missions.....	3
Article 4 – Positionnement des intervenants et cadre d'intervention.....	4
Article 5 – Nature des prestations et missions confiées	4

Article 1 – Objet spécifique

Le présent lot a pour objet la réalisation de **prestations d'assistance technique opérationnelle et de missions d'expertise**, destinées à accompagner VNF dans la conduite, le suivi et la sécurisation de ses projets et opérations.

Les prestations relevant de ce lot répondent à des besoins **ponctuels, ciblés ou spécialisés**, nécessitant une compétence technique, méthodologique ou fonctionnelle identifiée, sans requérir une intégration fonctionnelle durable au sein des équipes de maîtrise d'ouvrage.

Elles sont mises en œuvre dans le cadre de **prestations de services**, définies par un périmètre précis, des objectifs identifiés et, le cas échéant, des livrables déterminés, conformément aux modalités prévues dans les marchés subséquents conclus sur le fondement de l'accord-cadre.

Le recours au présent lot est privilégié lorsque les besoins identifiés par VNF :

- Portent sur une **expertise technique ou fonctionnelle spécifique**,
- Concernent une **phase particulière d'un projet ou d'une opération**,
- Nécessitent un appui ponctuel ou ciblé, sans continuité d'intervention sur l'ensemble du cycle du projet,
- Peuvent être définis par un périmètre et des livrables clairement identifiés.

Le choix du lot 2 repose sur la **nature du besoin et le mode d'intervention attendu**, indépendamment de la durée de la mission.

Article 2 – Prestations attendues au titre du lot

Dans le cadre du présent lot, les prestations confiées au titulaire peuvent notamment comprendre :

- Des missions d'assistance technique opérationnelle en appui aux équipes de VNF,
- Des missions d'expertise technique, méthodologique ou organisationnelle,
- Des missions d'analyse, de diagnostic, d'évaluation ou de conseil ciblé,
- Des contributions ponctuelles à la préparation, à la validation ou à la sécurisation de livrables techniques.

Les prestations sont définies par objectifs, périmètre et livrables dans les marchés subséquents, en fonction des besoins exprimés par VNF.

Article 3 – Définition et mise en œuvre des missions

Les modalités de mise en œuvre des missions relevant du présent lot sont précisées dans chaque marché subséquent, notamment en ce qui concerne :

- Le périmètre exact de la mission,
- Les objectifs attendus,
- Les livrables à produire,

- La durée et les modalités d'exécution ;
- Les conditions financières.

Les missions sont exécutées dans le respect des principes définis au CCTP cadre, sans se substituer aux responsabilités de la maîtrise d'ouvrage ni aux missions de maîtrise d'œuvre ou d'entreprises titulaires de marchés publics.

Article 4 – Positionnement des intervenants et cadre d'intervention

Les intervenants mobilisés dans le cadre du présent lot interviennent en qualité de **prestataires externes**, sous la responsabilité du titulaire.

Ils agissent :

- Sans lien de subordination juridique à l'égard de VNF,
- Dans le respect des objectifs, livrables et modalités définis contractuellement,
- Avec une autonomie organisationnelle et méthodologique adaptée à la nature de la mission.

VNF conserve un rôle de pilotage contractuel, de validation des livrables et de suivi de l'exécution des prestations.

Article 5 – Nature des prestations et missions confiées

Les intervenants mobilisés dans le cadre de ce lot peuvent être amenés à contribuer, sur tout ou partie du cycle de vie des projets et opérations, notamment :

- À des missions d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC), y compris en appui internalisé,
- À des missions relevant des domaines Qualité, Sécurité et Environnement (QSE),
- À des expertises techniques spécifiques, notamment dans les domaines des infrastructures, des ouvrages fluviaux, des travaux ou équipements associés,
- De missions ponctuelles de conduite d'opération ciblée, limitées à une phase spécifique du projet ou à un besoin déterminé, réalisées de manière autonome, sans intégration fonctionnelle au sein des équipes de VNF,
- À des missions d'appui méthodologique, organisationnel ou de structuration de projets.

Les prestations relevant du présent lot peuvent mobiliser des **profils de niveaux d'expérience variables**, allant de profils juniors, confirmés à des profils seniors ou experts, selon la nature, la complexité et les enjeux des missions confiées.

Le niveau d'expérience requis est précisé dans chaque marché subséquent.